



Die Laieninitiative
Für eine Kirche mit Zukunft



Herbert Haag Stiftung
für Freiheit in der Kirche

Allianz
Gleichwürdig
Katholisch



SKF
Schweizerischer
Katholischer
Frauenbund

21 juin 2024

Lettre ouverte

au pape François pour le Synode mondial des évêques 2024

Véritable synodalité : thématiser le sacerdoce féminin au Synode mondial

Cher frère François,

"Pourquoi une femme ne peut-elle pas devenir papesse ?", demande une fillette lors de la préparation à la première communion. La catéchiste fait référence à la tradition de l'Église et à son enseignement avec des mots adaptés aux enfants. "Alors l'Église discrimine les femmes", est la réponse spontanée d'un autre membre du groupe de communion.

Il s'agit d'une situation quotidienne dans de nombreux pays européens et chez de nombreux autres "peuples chrétiens" (Pacem in terris n° 22). Cette question n'est pas seulement posée par les enfants, mais aussi par de nombreux catholiques adultes. Elle devrait être prise au sérieux par l'Eglise. En tout cas dans un synode mondial qui s'est fixé comme objectif "l'écoute". Enfin, la question ne naît pas d'un esprit d'hostilité, mais de l'amour de la foi et de l'amour de l'Eglise.

Ignorer la question, c'est exclure de la synodalité la possibilité d'articulation du *sensus fidei* du clergé et des croyants de cultures prédominantes. C'est contre cela que nous nous élevons avec cette lettre ouverte.

Nous le savons : L'Eglise catholique romaine est confrontée à de grands défis et problèmes. Le monde est en pleine mutation et notre Eglise doit - sans perdre le cœur de sa foi - faire face à cette évolution.

Depuis quelques années déjà, cela suscite de vives controverses au sein de l'Eglise. Dans de nombreuses Églises régionales comme dans l'Église universelle, ces controverses ont provoqué des blessures. Pour guérir ces blessures, il n'y a qu'une solution : une communion pratiquée dans un dialogue vivant et ouvert. Le Synode mondial 2021 - 2024 crée à juste titre un espace pour cela.

La guérison ne sera possible que si le Synode mondial aborde également une question urgente et importante comme l'admission des femmes à la prêtrise.

Comme toi, frère François, nous sommes d'avis "que nous ne vivons pas seulement une époque de changements, mais plutôt un changement d'époque qui soulève des questions nouvelles et anciennes, face auxquelles un débat est justifié et nécessaire" (Lettre au peuple de Dieu en pèlerinage en Allemagne, 29.6.2019).

Avec cette proposition pour le Synode mondial, nous souhaitons te suivre sur un chemin qui "nous encourage à chercher une réponse franche à la situation actuelle" (ibid.). Permettez-nous de faire les remarques suivantes pour justifier notre proposition.

1. Le sacerdoce féminin - un thème catholique actuel

Depuis le début de Vatican II, le sacerdoce féminin est à l'ordre du jour de l'Eglise et de la société. La première ordination publique de femmes, celle des "Sept du Danube", qui a eu lieu en 2002 en violation du droit canonique, a marqué le début d'une évolution dont sont issues à ce jour quelques 300 femmes prêtres *contra legem*. Des activités (responsables de communautés, par ex. en Amazonie) et des expériences (voir Philippa Rath, « Weil Gott es so will ») de nombreuses femmes témoignent de leur vocation.

Cette évolution est accompagnée par une multitude d'organisations qui s'engagent en faveur de l'ordination des femmes. "Nous sommes l'Église" et les représentations officielles des laïcs, laïques catholiques ne sont que la partie visible de cet iceberg en Europe. Dans le monde entier, de nombreuses initiatives similaires débattent de ce sujet - même si elles sont souvent moins audibles qu'en Europe et aux États-Unis.

Des évêques considèrent également ce sujet comme pertinent. Ainsi, en 2022, l'évêque catholique romain Erwin Kräutler, évêque missionnaire CPPS, a insisté sur la nécessité de l'ordination des

femmes (revue des Jésuites allemands "Stimmen der Zeit", mars 2022, p.163-169). Il l'a fait également par rapport à la vocation de sa sœur biologique Ermelinde (décédée entre-temps), qui a exercé pendant des années une activité pastorale en Autriche en tant qu'assistante pastorale. "Elle me demandait sans cesse", écrit l'évêque Kräutler : "Pourquoi, pour l'amour de Dieu, suis-je exclue de l'ordination sacerdotale ? Simplement parce que je suis une femme" ? - "Elle est maintenant décédée, mais sa question me brûle le cœur ... Pourquoi les femmes ne peuvent-elles pas être ordonnées ? Jusqu'à présent, je n'ai pas trouvé de réponse qui puisse me convaincre. Et je sais qu'il n'y a pas de réponse vraiment convaincante".

2. Ordinatio sacerdotalis : pas de raison de se taire

En 1994, lorsque le pape Jean-Paul II a rejeté avec force l'ordination des femmes dans sa lettre apostolique *Ordinatio sacerdotalis*, il a déclaré en conclusion "que l'Église n'a aucune autorité pour conférer l'ordination sacerdotale à des femmes et que tous les fidèles de l'Église doivent se conformer définitivement à cette décision" (OS n° 4).

"Définitivement" signifie bien entendu seulement jusqu'à ce que l'opinion du magistère change, ce qui, comme on le sait, se produit régulièrement. De tels changements doctrinaux sont non seulement réels, mais aussi importants, car ils transforment les signes des temps en doctrine ecclésiastique et en une foi vivante. La doctrine actuelle est également le résultat de tels changements.

Auparavant, il était non seulement permis, mais aussi souhaité que chaque chrétien puisse participer à ces changements. Cela peut se faire par une réflexion personnelle, mais aussi par un débat public. Celui qui œuvre loyalement à un changement de doctrine respecte l'enseignement de l'Eglise et n'agit pas à son encontre. Celui qui parle ouvertement du sacerdoce féminin ou l'approuve ne parle pas de *doctrina lata*, mais de *doctrina ferenda*, non pas de la doctrine actuelle, mais de la doctrine future. Il adhère à la doctrine de l'Eglise, même s'il exprime des doutes à son sujet.

3. "A l'écoute des Saintes Ecritures".

Les papes vont et viennent. Seule la Bible reste. Mais que dit la Bible sur l'ordination des femmes ? Les opinions à ce sujet sont controversées. Mais la Bible est loin d'être aussi négative que l'Église ne le laisse paraître.

La plus haute autorité en matière d'interprétation de la Bible, la Commission biblique pontificale, a déjà déclaré en 1976 : "Le Nouveau Testament ne statue pas sur l'ordination des femmes au ministère ». Par conséquent, aucune interdiction de femmes prêtres ne peut être déduite des déclarations du Nouveau Testament; le plan de salut du Christ n'est pas non plus dépassé ou falsifié par l'autorisation de l'ordination des femmes.

C'est à juste titre que le document préparatoire du Vatican pour le Synode mondial "Pour une Eglise synodale : communion, participation et mission" thématise "l'écoute de l'Écriture Sainte" (chapitre III) comme élément central d'une Eglise synodale. Il appelle à "l'écoute commune de l'Esprit" et fait référence à Jésus : "D'une manière qui surprend les témoins ..., Jésus prend comme interlocuteurs

des marginaux : il écoute les objections passionnées de la Cananéenne (Mt 15,21-28), qui ne peut accepter d'être exclue de la bénédiction qu'il apporte" (Document préparatoire p. 13).

4. La synodalité en action : "Parler librement et ouvertement"

Une Eglise synodale "marche ensemble" et invite par conséquent chacun.e à "parler avec courage et franchise" (document préparatoire p. 20). Aujourd'hui, cela ne va pas de soi dans l'Eglise catholique romaine. En de nombreux endroits, cela n'est pas possible parce que la liberté de le faire est réprimée au sein de l'Eglise.

Dans les pays européens, la liberté d'expression est devenue beaucoup plus facile ces derniers temps. Celui qui déclare aujourd'hui, par exemple, que le débat sur l'ordination des femmes est normativement clos, fait partie d'une minorité au sein de l'Eglise. Celui qui tente d'y mettre fin se heurte à des résistances puissantes au sein de l'Eglise, de la société et du droit. Il n'est plus guère pris au sérieux, même en tant que « berger » car en refusant le débat, il discrédite les valeurs chrétiennes (cf. *Pacem in terris* n° 7) et accélère ainsi le déclin de l'Église.

Dans de nombreux pays, surtout en dehors de l'Europe, la situation est différente. Ceux qui y parlent ouvertement du sacerdoce féminin, qui le considèrent comme souhaitable à l'avenir, doivent craindre des sanctions telles que le retrait de la *missio* ou d'autres restrictions en matière de droit du travail et de droit du ministère. De telles sanctions internes à l'Église contre la libre expression d'opinions sur l'enseignement futur de l'Église sont absolument inacceptables. Elles doivent absolument cesser.

Le Synode mondial devrait montrer l'exemple en menant ouvertement un débat sur le sacerdoce féminin. L'Église défendrait ainsi activement des valeurs chrétiennes qui, dans de nombreux pays, sont grossièrement ignorées par certains évêques.

5. Proposition pour le Synode mondial

Profondément préoccupés par la crédibilité et l'avenir de l'Église catholique dans nos pays, nous sommes conscients de la nécessité d'agir dans le sens d'une ouverture.

Dans le cadre de notre coresponsabilité ecclésiale mondiale pour la guérison des blessures causées par le silence et le rejet, nous considérons qu'il est urgent et important de rendre possible et de prévoir officiellement le débat sur le sacerdoce féminin dans l'Église catholique romaine lors du Synode mondial de 2024, - un débat qui soit :

- ouvert à tous.tes – laïcs,laïques et clercs -,
- ouvert à tous les contenus et
- ouvert à tous les résultats.

Le moment est venu. Un synode mondial qui ne s'ouvrirait pas aujourd'hui à un débat sur le thème du sacerdoce féminin dans notre Eglise aurait manqué à sa propre ambition.

Nous souhaitons à l'Église d'avoir le courage de reconnaître les signes des temps et de s'engager collectivement dans un échange salutaire - c'est-à-dire d'être vraiment synodale.

Respectueusement unis.es en Christ

Sœur Susanne Schneider

Munich, Missionnaire du Christ, porte-parole "OrdensFrauen für MenschenWürde" (Religieuses pour la dignité humaine)

Herbert Bartl

Brunn/Autriche, porte-parole "Prêtres sans ministère".

Helmut Schüller

Vienne, président de "Pfarrerinitiative" Autriche

Harald Niederhuber

Vienne, président "Die Laieninitiative" (Initiative des laïcs)

Dr. Martha Heizer

Absam/Autriche, présidente de "Wir sind Kirche" Autriche

Claus Geißendörfer

Londres, équipe d'implémentation "Spirit Unbounded"

Dr. Odilo Noti

Zurich, président de la "Fondation Herbert Haag pour la liberté dans l'Église".

Max Stetter

Augsbourg, Allemagne. Prêtre à la retraite, porte-parole "Pfarrer-Initiative Deutschland".

Ursula Bauer, Angelika Kneisel, Altfried Norpoth, Gerhild Pinkvoss-Müller

"Maria 2.0 Allemagne".

Christian Weisner

Dachau/Munich, porte-parole de "Wir sind Kirche" Allemagne

Mentari Baumann

Lucerne, Suisse, directrice du groupe de pilotage "Alliance Égalité Catholique".

Simone Curau-Aeppli

Lucerne, "Ligue suisse des femmes catholiques" SKF

Dr. Stephan Rohn

Cologne, rédaction de cette lettre, blog "Frauenweihe.Jetzt." (Consécration des femmes.maintenant)

Traduit de l'original allemand par DeepL avec révisions et corrections par M. Mumenthaler